

## Courriel 35

----- Message transféré -----

**Sujet :**Mme Quéméner Cindy.docx

**Date :**Mon, 4 Jan 2021 15:04:25 +0100

**De :**cindy quemener <[cinquemen@yahoo.fr](mailto:cinquemen@yahoo.fr)>

**Pour :**[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)

-----

Mme Quéméner Cindy  
18 rue du docteur Laënnec  
56110 GOURIN

Le 04/01/2021

A l'attention de Madame Le Du, commissaire enquêtrice

Madame,

Je suis Mme Quéméner Cindy, actuellement habitante de Gourin, je suis maman d'un petit garçon de 3 ans et enceinte de 5 mois de mon deuxième enfant.

Nous nous sommes rencontrés le jeudi 17 décembre dernier à la mairie de Le Saint, afin d'éclairer mes interrogations.

En effet, lors de la pandémie qui a touché notre nation en mars dernier, nous nous sommes questionnés avec mon conjoint sur un nouveau cadre de vie pour nous, nos enfants.

La commune de Le Saint, située proche de notre lieu de résidence actuel, nous a particulièrement séduite. Ce petit village représente pour nous un cocon dans lequel nous projetons de faire grandir notre fils et nos enfants à venir. Nous avons donc commencé des recherches pour une future installation sur la commune, et à notre grand étonnement nous avons découvert au fil de nos recherches des banderoles « Non à l'extension de la carrière », en y regardant de plus près, la maison que nous convoitions situé au lieu-dit « Cavarno », est au cœur de celle-ci.

Lors de notre entretien, vos propos étaient plutôt rassurants, cependant vous m'avez informé qu'une association de riverains existait contre ce projet.

Je me suis donc mise en relation avec le président et les membres du bureau. Ce que j'ai pu lire sur les documents et analyses fournis par le groupe Pigeon, n'est pas tout à fait la réalité.

En effet, aujourd'hui, avec une activité nettement inférieure à ce qui est envisagé sur les 30 ans d'exploitation demandés, les nuisances sont déjà belles et bien réelles....

Par cette lettre, je tiens à apporter mon soutien aux habitants de cette jolie commune ou nous envisagions de nous installer pour sa tranquillité et sa sécurité qui malheureusement si ce projet aboutit ne le sera plus.

Je suis très inquiète de me projeter sur ce lieu de vie pour moi, mes enfants et la qualité de vie que nous recherchons.

Le risque sur la santé est très significative par la poussière supplémentaire que va générer cette croissance d'activité. Je me questionne également sur le bruit généré par ce concasseur et la trafic qui va également accroître. Les riverains m'ont informé que les horaires de circulation et le nombre de passage des véhicules est bien supérieur à ce qui est en projection.

Qu'en sera-t-il réellement quand l'autorisation sera effective ???

Aussi et surtout,

Qu'en sera-t-il pour notre sécurité et celle de mes enfants ?

Qu'en sera-t-il pour notre santé à moyen et court terme, le fait qu'il n'y ait visiblement aucun risque pour la santé est-elle garantie ?

Prendriez-vous, Madame Le Du, le risque pour vous et vos enfants d'imaginer laisser vos enfants jouer dans le jardin avec des micro-particules de poussières dans l'air ? Qu'en sera-t-il de l'état de leurs et de nos poumons dans 5/10/15 ans ?

Prendriez-vous le risque de les laisser faire du vélo avec les copains du quartier (un petit Gaston presque du même âge que mon fils habite un peu plus loin) avec l'inquiétude qu'ils se fassent renverser par un camion dont les vitesses et le nombre de passages sont aujourd'hui nettement très excessives par rapport à ce qui est annoncé par le groupe ?

Je m'interroge aussi sur la capacité du réseau routier à permettre cette croissance d'activité, ne pensez-vous pas qu'une dégradation de la seule et unique route passant par « Guernanbigot » et « Cavarno » sera prématuré ?

Qui payera la remise en état ? Nos impôts ?

De plus, je ne vois pas comment 2 véhicules pourront se croiser en toute sécurité sur ce chemin.

Un point qui me touche également, c'est aussi l'impact sur la nature environnante de ce petit cocon. Les projections d'extension vont détruire ce qui fait le charme des sentiers de randonnée environnant, cela détruira aussi la qualité des produits que nous achetons en bio chez Simone dont l'exploitation est toute proche.

Nous avons décidé avec mon conjoint, d'attendre pour un futur projet d'installation sur la commune, égoïstement, certes, par rapport aux riverains qui eux subiront les décisions à venir. Je souhaite sincèrement que vous preniez ces quelques remarques et questionnements en compte.

Je vous prie de recevoir, Madame Le Du, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Quéméner Cindy